

## Le lundi de Pentecôte en procès

**Author :** Vini Ganimara

**Categories :** [Relations avec les Etats](#)

**Date :** 28 février 2011

Je lis sur le [Salon beige](#):

"La journée de solidarité en faveur des personnes âgées serait contraire à la Constitution, affirme un salarié, qui a porté l'affaire devant les prud'hommes d'Angers. Le parquet admet «un doute sérieux». Délibéré aujourd'hui. Me Bertrand Salquain, qui a plaidé l'affaire fin janvier, estime qu'il y a de fortes chances pour que les juges transmettent l'affaire à la Cour de cassation."

J'avoue que je ne pleurerais pas sur ce jour de travail, pris en toute connaissance de cause sur les jours chômés du calendrier catholique (et sur les jours de pèlerinage)... Même s'il me souvient qu'en 2004, certains évêques français avaient trouvé très astucieux de déclarer que ce jour n'avait rien à voir avec les fêtes catholiques - ce qui est formellement évident, mais symboliquement stupide (d'autant qu'il fut alors question - et qu'il reste dans l'air du temps - de faire chômer en France des fêtes musulmanes).